9718/20

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 21 juillet 2020 Enregistré à la Présidence du Sénat le 21 juillet 2020

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination de deux membres du Comité des régions, proposés par la République hellénique

E 14939



Bruxelles, le 17 juillet 2020 (OR. en)

9718/20

CDR 72

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de deux membres du Comité des régions, proposés par la République hellénique Objet:

GIP.1 FR

DÉCISION (UE) 2020/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination de deux membres du Comité des régions, proposés par la République hellénique

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305, vu la proposition du gouvernement grec,

GIP.1 FR

considérant ce qui suit:

- (1) Le 10 décembre 2019, le 20 janvier 2020, le 3 février 2020 et le 26 mars 2020 et le 8 juin 2020, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2019/2157¹, (UE) 2020/102², (UE) 2020/144³, (UE) 2020/511⁴ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025. Le 8 juin 2020, le Conseil a arrêté la décision (UE) 2020/766 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 1^{er} février 2020 au 25 janvier 2025.
- (2) Deux sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Symeon ROUSSOS et M. Moses ELISAF.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

_

9718/20 sdr 2

GIP.1 FR

Décision (UE) 2019/2157 du Conseil du 10 décembre 2019 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025 (JO L 327 du 17.12.2019, p. 78).

Décision (UE) 2020/102 du Conseil du 20 janvier 2020 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025 (JO L 20 du 24.1.2020, p. 2).

Décision (UE) 2020/144 du Conseil du 3 février 2020 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025 (JO L 32 du 4.2.2020, p. 16).

Décision (UE) 2020/511 du Conseil du 26 mars 2020 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025 (JO L 113 du 8.4.2020, p. 18).

Article premier

Sont nommés membres du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2025:

- M. Dimitrios BIRMPAS, Municipal Councilor of Egaleo,
- M. Ioannis KOURAKIS, Municipal Councilor of Heraklion.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil Le président

9718/20 sdr 3

GIP.1 FR